



74170 - HAUTE-SAVOIE
N° 63-2025
ARRETE MUNICIPAL
PORTANT MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
PHOTOCOPIES - DIVERS
EXERCICE 2026

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/075 du 24 mai 2020 relative aux pouvoirs délégués du Maire ;

VU la commission des finances en date du 17 novembre 2025 ;

Article 1 : Les tarifs municipaux pour l'exercice 2026 concernant l'occupation du domaine public sont les suivants :

Occupation du domaine public	2026
Garages (/an)	714.00 €
Manège : emplacement annuel	2 040.00 €
Manège : emplacement à la semaine	51.00 €
Trampoline saison été ou hiver	1 020.00 €
Terrasse sur domaine public (/m ² et par année)	12.00 €
Brocante (par banc et /tranche de 6ml)	14.00 €
Marché Artisanal (/ml)	1.60 €
Vide-greniers et déballage familial (/ml)	1.60 €
Privatisation du domaine public pour activités privées : le m ²	2.00 €
Emplacement taxi (droit annuel)	260.00 €
Borne de vidange et remplissage pour camping-car (pour environ 100 litres / 10 minutes)	2.00 €
Borne de recharge électricité pour camping-car (recharge 1 h)	2.00 €
Toilettes publiques parking de la poste au Fayet	0.50 €
Borne de recharge pour véhicules électriques – Parking 2Km3 : le KWh	0.35 €
Redevance pour les spectacles :	
Sous le kiosque (par représentation)	23.00 €
Chapiteau (la journée)	53.00 €
Marchés	2026
Saint-Gervais	
Abonnement annuel (30 marchés minimum) (/ml)	57.00 €
ml saison d'été (01/07 au 31/08) - occasionnel	5.00 €
ml saison hiver (21/12 au 05/01 & 08/02 au 09/03) - occasionnel	5.00 €
ml hors saison occasionnel	3.00 €

<u>Le Fayet</u>	
Abonnement annuel (30 marchés minimum) (/ml)	42.75€
ml saison d'été (01/06 au 31/08) - occasionnel	3.75 €
ml saison hiver (21/12 au 05/01 & 08/02 au 09/03) - occasionnel	3.75 €
ml hors saison - occasionnel	2.25 €

Fête Foraine	2026
Baraque	10.00 €
Petit Manège	20.00 €
Moyen Manège	30.00 €
Grand Manège	40.00 €

Cimetière	2026
Concession trentenaire pleine terre /m ² (prix au m ²)	230.00 €
Concession trentenaire avec cuve préfabriquée 3 places	Coût réel
Concession trentenaire avec cuve préfabriquée 2 places	Coût réel
Columbarium trentenaire	460.00 €
Caveau provisoire / jour	2.55 €
Vacation funéraire / heure	26.50 €

Fourrière véhicules	2026
<u>Véhicules particuliers</u>	
Opérations préalables	15.20 €
Enlèvement	127.65 €
Garde journalière	6.75 €
Immobilisation matérielle	7.60 €
Stockage et destruction des véhicules mis en fourrière, non retirés par leur propriétaire et dont la valeur est inférieure à 762,25 euros	84.28 €
<u>Autres véhicules immatriculés (deux roues)</u>	2026
Opérations préalables	7.60 €
Enlèvement	45.70 €
Garde journalière	3,00 €
Stockage et destruction des véhicules mis en fourrière, non retirés par leur propriétaire et dont la valeur est inférieure à 762,25 euros	84.28 €

Vu l'arrêté du 20 février 2024 modifiant l'arrêté du 3 août 2020 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles (J.O. 29/02/2024)

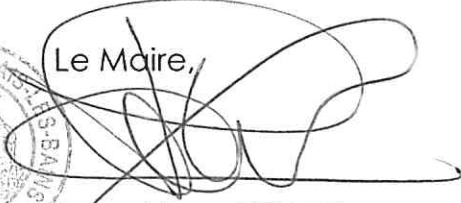


Article 2 : Les tarifs municipaux pour l'exercice 2026 concernant les photocopies et divers sont les suivants :

Photocopies & divers (Décret n°2001-493 du 6 juin 2001)	2026
Photocopie A4 noir et blanc (/page)	0,18 €
Photocopie A4 couleur (/page)	0,80 €
Photocopie A3 noir et blanc (/page)	0,36 €
Photocopie A3 couleur (/page)	1,60 €
Edition liste électorale (/page)	1,20 €
Copie de document sur support électronique	3,75 €

Article 3 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 12 décembre 2025

Le Maire,

 Jean-Marc PEILLEX

Télétransmis en Sous-Préfecture le 26-12-25
 Mis en ligne le 26-12-25